

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La pêche dans le Léman en 2011: nouvelle année record

La Commission internationale pour la pêche dans le Léman s'est réunie à Thonon-les-Bains le 11 octobre 2012. Avec près de 1300 tonnes de poissons capturés, l'année 2011 confirme les bons résultats enregistrés depuis 2009.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 8812 pêcheurs de loisirs (+ 16 % de permis annuels par rapport à 2010) et 140 pêcheurs professionnels se sont partagé la surface du Léman en 2011. Le tonnage total de captures, toutes espèces confondues, s'élève à 1286 tonnes. L'année 2011 constitue ainsi l'année la plus productive depuis l'entrée en vigueur en 1980 des accords transfrontaliers sur la pêche. La pêche professionnelle représente l'essentiel des captures avec 1180 tonnes de poissons pêchés.

Deux espèces forment la majeure partie du résultat de la pêche lémanique: le corégone, plus communément appelé "féra", et la perche, représentant à eux deux plus de 90% des captures totales. Les effectifs de féra (780 tonnes) constituent le plus gros tonnage enregistré pour cette espèce dans l'histoire de la pêche au Léman. Considérant l'abondance de la féra et le bon succès de sa reproduction naturelle, les deux Etats ont décidé d'accorder, par voie d'arrêté, une prolongation exceptionnelle de 15 jours de pêche, afin d'exploiter au mieux cette ressource régionale.

Les captures d'omble chevalier (16 tonnes) et de truite (14.5 tonnes) marquent une légère augmentation, mais demeurent à un niveau comparable aux années 2005-2010. L'évaluation de l'efficacité des mesures de repêchage s'est achevée en 2012, après cinq années de suivi. Les résultats feront l'objet d'une publication à l'intention des partenaires et des pêcheurs au printemps 2013.

Les captures de brochets (35.5 tonnes) sont en légère baisse par rapport aux dernières années. La pression sur cette espèce doit être maintenue pour limiter l'impact de sa prédation sur les salmonidés.

Le projet novateur et inédit d'inventaire du peuplement piscicole du Léman a été réalisé au mois de septembre 2012. La collection de référence, constituée au Musée d'histoire naturelle de Berne, permettra de fournir de précieuses indications sous l'angle de la diversité génétique et des teneurs en micropolluants dans les poissons.

L'ouverture de la pêche des salmonidés est fixée au 13 janvier 2013.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 octobre 2012

DSE, Frédéric Hofmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques, 079 237 42 53